



Prise de position ADEFEP sur le document FEP 2.0

Par la présente nous souhaitons vous faire part de la position de l'Association des Etudiant.e.s en Formation en Enseignement Primaire (ADEFEP) concernant le projet de la refonte de la Formation en Enseignement Primaire de l'UNIGE donnant suite aux débats provoqués par le Projet de Loi 11926.

Nous comprenons que ce projet doit répondre à de nombreuses contraintes tant politiques qu'institutionnelles, néanmoins il nous semble essentiel de défendre l'intérêt des principaux intéressés : les étudiants inscrits dans cette filière.

En outre, nous apprécions les efforts mobilisés afin de maintenir la durée de cette formation à quatre ans ce qui nous semble faire l'attrait et la force du cursus genevois.

Toutefois, nous relevons dans ce projet de refonte plusieurs points sensibles :

Premièrement, la politique de renforcement concernant la formation à l'enseignement des langues, et plus particulièrement l'ajout de séjours et stages linguistiques professionnels de perfectionnement, soulève des problèmes :

- d'accès pour les étudiants n'ayant pas les moyens de répondre à ces exigences, autant sur le plan financier qu'organisationnel de par des contraintes familiales et/ou professionnelles non conciliables avec une absence prolongée hors du canton.
- de mobilité académique, car un semestre voire une année à l'étranger serait alors impossible. Toutefois, ce type de séjours apporte aux étudiants des bénéfices, tant au niveau de leur formation que de leur développement personnel (et une expérience valorisée par le monde du travail ?)
- d'intégration dans la vie professionnelle du lieu de stage en question, dans la mesure où la langue n'est, pour la plupart des étudiants, pas suffisamment maîtrisée pour permettre l'enseignement prescrit de l'ensemble des disciplines. Il est effectivement requis, dans le cadre d'un stage en responsabilité, de gérer l'intégralité des dimensions éducatives de la mise en place de leçons de toutes disciplines à la communication avec les différents partenaires, collègues et parents d'élèves.
C'est pourquoi, nous souhaiterions évoquer, l'incohérence avec l'exigence actuelle d'un niveau B2 ne témoignant pas, contrairement à un niveau C1, d'une utilisation de la langue "de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique" comme le décrit le Cadre Européen des Langues.

Ce stage mettrait donc les étudiants dans une posture n'étant pas en adéquation avec les attentes d'un stage en responsabilité ce que nous souhaitons éviter.

- d'incohérence avec les exigences d'admissions: il nous est, en effet, demandé en début de formation d'attester d'un certain niveau de langue en allemand, comme en anglais, ce qui entraîne l'élimination de certains candidats au cours de la procédure d'admission. Ces attestations ne devraient donc, selon nous, pas être remises en question durant notre cursus, car cela risquerait de mener à une double sélection.

Deuxièmement, nous voudrions également attirer votre attention sur les aléas pouvant être engendrés par la demande d'engagement extra-académique aux étudiants à travers des stages à l'étranger, des accompagnements de camps ou encore la prise en charges de temps d'études surveillées.

En effet, les profils des étudiant.e.s sont très variés et nombreux sont ceux qui doivent déjà travailler en dehors de leurs études. Parmi ces derniers, certains ont notamment une famille à charge par conséquent leur imposer un engagement supplémentaire pourrait rendre la filière moins attractive voire inatteignable et ainsi réduire la diversité sociale et culturelle des enseignants de demain.

Nous craignons, vous l'aurez compris, qu'une sélection sociale s'opère au dépend d'une sélection basée sur des compétences.

Nous croyons réellement que l'égalité des chances doit-être promue à l'Université comme à l'école publique et que cette conviction est incompatible avec les changements proposés.

Troisièmement, nous avons noté que, dans le nouveau plan d'études proposé, la possibilité d'effectuer un cours dans un domaine externe aux Sciences de l'Éducation nous était retirée. Auparavant, l'unité libre proposée dans notre formation nous permettait de pouvoir diversifier notre parcours et nous semblait être, de ce fait, un enrichissement curriculaire particulièrement apprécié des étudiants. De plus, c'était également un moyen pour les étudiants ayant déjà suivi une formation antérieure de faire valoir, au travers d'une équivalence, les savoirs et compétences qu'ils avaient déjà acquis.

Fait à Genève, le 18 avril 2018